



CONSTRUCTIONS & BIORESSOURCES

Compte-rendu de l'événement de restitution du projet du Réseau Rural Français :

« DEVELOPPER LES FILIERES LOCALES POUR LA CONSTRUCTION DURABLE »

Lieu : ENSAM de Paris – 20 mars 2014

Documents joints :

- Power Point de la présentation du 20 mars 2014
- Programme de la matinée
- Liste des participants

Le jeudi 20 mars 2014 s'est tenue, à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) de Paris, une matinée de restitution du projet mené par Constructions & Bioressources (C&B) pour le Réseau Rural Français sur le développement des filières locales pour la construction durable. Cette journée avait pour but de présenter les résultats des actions menées, de débattre de la structuration à envisager pour ces filières et des suites à donner au projet.

Déroulement de la matinée :

Introduction

Lors d'une courte introduction, Bernard Boyeux (C&B) a pu rappeler la genèse de ce projet :

Un groupe de travail avait été mis en place en 2011 à l'initiative du ministère de l'agriculture. Ce groupe de travail initial avait engagé une réflexion permettant de mieux appréhender les enjeux de cette thématique : liés aux filières (structuration, diffusion), à la qualification des professionnels (nécessaire état des lieux et harmonisation des formations existantes), mais également aux territoires (enjeux en termes de développement local, d'attractivité, etc.).



Le groupe de travail avait aussi réalisé une étude permettant d'identifier les freins aux développements des filières souvent rencontrés : manque d'information et de connaissance (et de reconnaissance), problèmes de gouvernance, de structuration de l'offre, question de la disponibilité des ressources.

Trois axes de travail principaux, devant être portés par 3 structures différentes (Maisons Paysannes de France (MPF), le CAUE du 45 et C&B) ont été validés :

- Ressources techniques (information, retours d'expérience, etc.)
- Communication (auprès de publics diversifiés)
- Structuration (fédération des filières, mise en réseau, mutualisation des moyens etc.)

Suite à différents problèmes de portage, MPF et le CAUE 45 ont dû se désister du projet. C&B a alors proposé de remonter un projet comportant deux axes et 7 actions :

AXE 1 : Etude des ressources techniques et amélioration des connaissances et de l'information

Action 1.1 : Etat des lieux des bonnes pratiques

Action 1.2 : Réalisation de guides

Action 1.3 : Organisation d'événements de communication

AXE 2 : Structuration de la filière des matériaux locaux

Action 2.1 : Organisation des 1^{ères} assises des filières locales pour la construction durable

Action 2.2 : Mise en place de plateformes territoriales inter-filières

Action 2.3 : Création d'un centre de ressources

Action 2.4 : Proposition d'un projet de structuration

Présentation des actions réalisées :

L'organisation des 1^{ères} assises des filières locales pour la construction durable (action 2.1), à l'Institut Universitaire des Métiers du Patrimoine (IUMP) de Troyes en mai 2013 a été le point de départ du projet. Cet événement a été l'occasion de réunir les filières et acteurs des territoires concernés et de cadrer le projet à travers 3 ateliers convertis par la suite en groupes de travail.

L'état des lieux des bonnes pratiques (action 1.1) a été réalisé par Maisons Paysannes de France entre juin et octobre 2013. Au total plus d'une soixantaine d'initiatives ont été identifiées et une vingtaine d'entretiens réalisés. Tous ces éléments ont servi de base pour la création du centre de ressources (action 2.3) et ont permis d'alimenter le contenu des guides (action 1.2).



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Le centre de ressources ([action 2.3](#)) et d'information est un outil informatique dédié aux filières locales de la construction durable. Il a notamment été créé afin de capitaliser et rendre accessibles les connaissances acquises (travail d'identification des filières et différents guides élaborés). Et plus largement, rendre visible sur Internet les filières locales pour la construction durable avec une image dédiée, en prévision de la création d'une structure de représentation (selon les résultats de [l'action 2.4](#)).

Le centre de ressource est en ligne à l'adresse suivante : <http://www.batir-local.fr/>

Remarque : Qui doit et comment continuer à faire vivre le site ? Cette décision dépendra de la poursuite du projet et notamment de la structuration des filières locales.

Fin juillet 2013 un appel à proposition a permis d'identifier les structures portant déjà les thématiques des filières locales pour la construction durable sur leur territoire. Sur dix-sept réponses reçues, trois territoires ont été choisis afin d'expérimenter le développement de plateformes territoriales inter-filières ([action 2.2](#)). Cette expérimentation devait permettre d'identifier les dynamiques territoriales favorisant le développement de tels projets mais surtout de fédérer les acteurs du territoire autour d'une cause commune, déclinée à travers un plan d'action.

Les trois plateformes retenues ont pu être accompagnées pour le développement d'un projet autour des filières locales :

- Envirobat-BDM : un « méta-projet » comportant 31 actions a été rédigé. La structure est actuellement en attente d'un retour de la Région quant au financement de la mise en œuvre des actions ;
- CERCAD Midi-Pyrénées : la structure est en cours de rédaction du projet, l'événement du 21 mars a été l'occasion d'impliquer de nombreux acteurs dans la mise en place prochaine des actions ;
- Pays Centre Ouest Bretagne : le projet est écrit et déposé sur une ligne FEADER par l'intermédiaire d'un Groupe d'Action Locale ; un événement sera organisé en fin d'année avec la CAPEB : ciblé vers le grand public. Des actions plus ciblées viseront les élus et les techniciens des communes.

Globalement cet appel à proposition a été efficace et mobilisateur, mais il y avait trop peu de moyens associés pour accompagner et initier les démarches. Cependant le rôle du Réseau Rural Français est bien de fédérer et de réunir les acteurs et non pas de financer les projets.



Présentation des Guides :

Trois guides ([action 1.2](#)) étaient prévus suite aux discussions du groupe de travail :

- Guide à destination des acteurs des territoires : outils disponibles à différents échelons de territoires pouvant appuyer le développement des filières locales et projets liés ;
- Guides à destination des artisans : réponses aux arguments les plus souvent opposés aux matériaux locaux ;
- Guides à destination de la maîtrise d'œuvre : exemple de problèmes rencontrés sur chantier lors de l'utilisation de matériaux locaux et solutions pouvant y être apportées.

A cause de la charge importante de travail seuls deux guides ont été aboutis :

- Guide à destination des acteurs des territoires : le guide est composé d'un document chapeau décrivant les différents échelons de territoire (Régions, Départements, Communes et Intercommunalités, Pays, Parcs Naturels Régionaux) et les différents outils activables suivant trois différentes approches : Inciter, Accompagner, Sensibiliser.

4 fiches plus spécifiques détaillent 2 outils et 2 territoires clés pour le développement de tels projets : l'appel à projets, le Plan local d'Urbanisme (PLU), les outils des Pays et les outils des Parcs Naturels Régionaux.

- Guide à destination des artisans : le guide se présente sous la forme de 10 fiches reprenant les 10 arguments les plus fréquemment opposés aux matériaux locaux (sondages réalisés lors des entretiens pour l'état des lieux des bonnes pratiques).

Chaque fiche se compose d'une réponse (Pourquoi cet argument est faux ou à tempérer ?) et d'un exemple.

[Remarque](#) : La notion de savoir-faire est importante dans ces fiches. Dans une prochaine évolution des fiches ou sur le centre de ressource il serait intéressant de référencer les formations existantes pour la mise en œuvre de ces matériaux.

Ces guides seront très prochainement mis en ligne sur le centre de ressources et diffusés via les différents réseaux des partenaires.

[Remarque](#) : Il faudrait créer un « observatoire » des territoires afin d'évaluer les retombées économiques réelles liées au développement des filières locales.

Poursuite du projet en 2014:

Pour définir le projet de structuration des filières locales ([action 2.4](#)) un questionnaire en ligne a été envoyé à différentes parties prenantes (notamment aux participants aux 1^{ères} assises des filières locales) et plusieurs entretiens téléphoniques et en présence ont été menés.



Réponses au questionnaire et résultats des entretiens menés :

- une grande diversité d'acteurs a répondu au questionnaire en ligne et aux entretiens et tous soulignent l'importance de l'animation de ce futur réseau. Beaucoup de structures sont prêtes à investir du temps dans le projet (moyens humains) mais peu peuvent apporter des moyens financiers ;
- Au niveau national la structuration doit permettre de : continuer à capitaliser les bonnes pratiques ; orienter les politiques publiques et être un réseau d'échange national ;
- Au niveau local la structuration doit permettre de : remonter les besoins locaux au niveau national ; financer et accompagner les projets ; et être un réseau d'échange local ;
- Les scénarios 1 (réseau informel) et 2 (fédération des territoires autour des filières) sont privilégiés.

➔ Projet de structuration en étapes : Réseau informel au départ (scénario 1) évoluant vers une fédération (scénario 2). L'impulsion doit venir des acteurs de terrain, mais il est nécessaire à terme d'avoir une représentation nationale.

La question du financement est primordiale pour assurer la pérennité d'une telle structure mais n'empêche pas d'engager une mise en place effective d'une organisation. La constitution de valeurs communes, la rédaction d'une charte les reprenant, la fixation d'objectif et d'un programme d'action peuvent être d'ores-et-déjà entrepris.

Brigitte Midoux (Ministère de l'Agriculture) présente la nouvelle organisation du Réseau Rural Français à partir de cette année : la mobilisation du FEADER devient en partie une compétence des Régions. Le Réseau Rural Français sera maintenant co-piloté par :

- La DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) soutenue par le FNADT (fond national d'aménagement et développement du territoire)
- L'ARF (Association des Régions de France), nouvel arrivant sur le sujet
- Le Ministère de l'agriculture (MAAF)

Il englobera dorénavant le réseau des GAL (Groupes d'Actions Locales) et permettra d'accéder au PEI (Partenariat Européen d'Innovation)

Au niveau national la gouvernance n'est pas encore totalement définie, il s'agira vraisemblablement d'un modèle plus souple pour la mobilisation d'acteurs et de compétences : portage de thématiques générales par différents acteurs, groupes de travail, etc.



Dans ce cadre, le projet sur les « filières locales pour la construction durable » peut maintenant être porté au cas par cas avec un fort ancrage territorial. Il est donc nécessaire à court terme d'identifier des régions adoptant ce positionnement dans leur programmation ou bien ayant des actions déjà en place sur le sujet.

Conclusion:

Bernard Duhem (vice-président de MPF et président de C&B) rappelle que le portage du projet par une jeune association telle que C&B a été difficile (les subventions seront versées bien après la réalisation des actions).

Le projet arrive à son terme à fin mars 2014 alors que les retombées les plus importantes sur les actions engagées depuis 1 an sont à attendre dans les mois qui viennent. Sans nouveau financement le projet risque de s'arrêter brusquement. Il est donc important de rester mobilisé dans l'entre deux pour continuer à le faire vivre.

L'organisation des « 2^{ndes} Assises des filières locales pour la construction durable » au second semestre 2014 sera l'occasion de réunir à nouveau les acteurs et peut être l'occasion de s'accorder sur un projet de charte pour la future structure de représentation des « filières locales pour la construction ».